

Jacob Constant et le premier jardin botanique de Lausanne

Autor(en): **Cosandey, Florian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **55 (1947)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-43049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jacob Constant

et le premier jardin botanique de Lausanne

Jacobus Constant, cujus familia ad summos honores evecta est, pulchras plantas in Alpibus Valexiacis, et in monte Dolaz legit, aliquas etiam Lausannæ in horto coluit. Enumeratiobem earum stirpium edidit, in qua aliquæ, nondum ab alio detectæ continentur, ut Adiantum verum.

A. DE HALLER ¹.

Le plus ancien jardin botanique dont il soit fait mention dans nos archives avait été aménagé, à la fin du XVII^e siècle par Jacob Constant, arrière-grand-oncle de Benjamin, derrière sa maison de la rue du Pont.

Lausanne, à cette époque, était une petite ville de sept mille âmes. Entourée de murailles flanquées de tours et percées de portes, elle ne dépassait guère les trois collines de la Cité, du Bourg et de Saint-Laurent. Pour passer du quartier du Bourg à celui de la Cité, il fallait emprunter les chemins étroits et raides de la Cheneau-de-Bourg ou de la Vaux ² et les longs et pénibles escaliers de la Grande et de la Petite Roche. On franchissait le Flon sur des passerelles et des ponts de bois, dont l'un, le Pont, était très fréquenté car les voitures venant de France et de Genève, à destination de Berne ou de l'Italie, ne pouvaient traverser notre cité qu'en suivant le Grand et le Petit Saint-Jean, la montée de la Vaux et la rue de Bourg.

Le quartier du Bourg réunissait les familles aristocratiques, celui de la Cité, les professeurs de l'Académie, tandis que le Pont était habité surtout par des négociants, d'origine française, pour la plupart réfugiés à Lausanne lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Drapiers, marchands de soie et de dentelles, fileurs de

¹ A. DE HALLER, *Historia Stirpium indigenarum Helvetiæ*, 1768, Préface, p. xv.

² La rue Saint-François.

laine, tailleurs, cordonniers, orfèvres, ils étaient venus s'installer chez nous avec des libraires, des apothicaires, des médecins, et constituaient, dans leur ensemble, la Corporation française de Lausanne.

Parmi les réfugiés français, il y avait quelques familles dont la venue à Lausanne était, toutefois, fort antérieure à la révocation de l'Edit de Nantes. C'était le cas de la famille Constant.

Le premier membre de cette famille qu'il convient de citer ici est David (1587-1663) qui était le cadet des douze enfants d'Augustin Constant, réfugié de l'Artois à Genève vers 1567. David tint à Lausanne un magasin de denrées coloniales, et la bourgeoisie de notre ville lui fut accordée en 1614. Sa femme, Jeanne-Marion, fille d'un apothicaire d'Angers, réfugié à Lausanne, lui donna deux filles et un fils, Philibert, né en 1615.

A la mort de son père, en 1663, Philibert hérita d'une situation sociale bien assise. Il avait épousé, en 1636, la fille de Nicolas de Bergeries, professeur d'hébreu à l'Académie, et ses six enfants reçurent une excellente instruction : Deux devinrent pasteurs¹, un banderet², et un médecin. C'est ce dernier, Jacob, qui nous intéresse directement comme botaniste.

Le quartier du Pont entre 1680 et 1730

Le quartier du Pont constituait une des cinq bannières de Lausanne, et réunissait les rues actuelles du Petit-Saint-Jean, du Pont, du Pré, de la Cheneau-de-Bourg, de Saint-François et de Pépinet. La rue Centrale n'existait pas encore. Le Flon ayant été voûté, la place du Pont formait un carrefour où convergeaient la rue du Pont tirant contre le Pré, la rue montant à la Palud, celle allant contre Saint-Jean (le Petit Saint-Jean) et la rue de la Vaux.

A l'angle sud-ouest de la place (fig. 2) s'élevait la Maison de Ville du Pont, à façade Renaissance, qui avait été construite entre 1557 et 1566, et servait à la fois de halles et d'hôtellerie. Sous ses voûtes du rez-de-chaussée, des merciers, des libraires

¹ David Constant (1638-1733), pasteur à Coppet, ensuite professeur de grec, puis de théologie à l'Académie, recteur en 1703, auteur de plusieurs publications religieuses. C'est le père du général Samuel de Constant et l'arrière-grand-père de Rosalie. — Gabriel Constant (1652-1743), pasteur à L'Isle, Nyon et Lutry.

² Augustin Constant (1642-1731), boursier en 1680, banderet du Pont de 1683 à 1730.

tenaient boutique et les marchands y étalaient leurs produits, les jours de marché ¹.

Au sud-est de la place, se trouvait la Panatterie ou halle de vente du pain et du fromage, tandis que le Mazel (les boucheries) était un peu plus loin dans la rue du Pré.

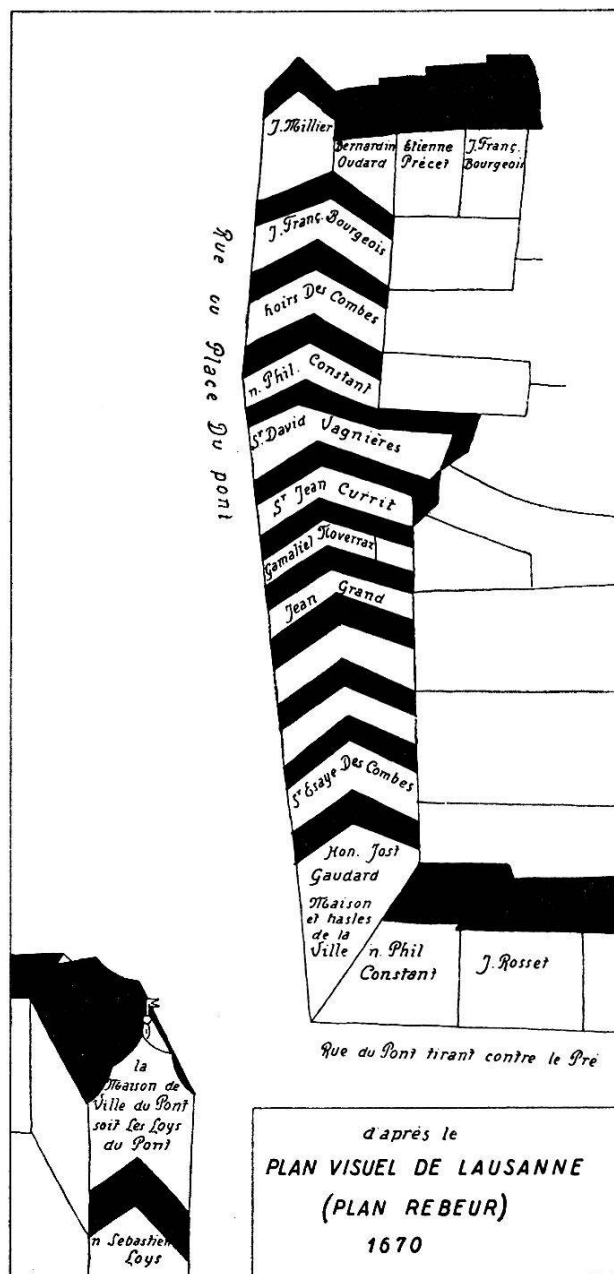


Fig. 1.

En face, les deux maisons formant l'angle des rues du Pré et du Pont sont désignées sur le plan Gignillat (1722) comme

¹ En 1756, la maison fut vendue à Cyprien-Louis Levade, chirurgien et apothicaire. On la démolit en 1870 pour la percée de la rue Centrale.

appartenant aux Constant, tandis que sur le plan Rebeur (1670), c'est Jost Gaudard qui possède la maison supérieure (fig. 1). Or, celle-ci est l'ancienne et première halle du Pont, datant du XV^e siècle¹.

La maison des halles devint propriété de Jost Gaudard en 1638, alors que David Constant avait acheté, en 1624, des enfants de Pierre Durand, la Maison de Ville « avec les meubles qui y sont »². Il avait également une maison, avec grange et étable, rue Dernier Saint-Jean, et sa femme possédait par moitié, en la charrière de la Palud, une maison avec courtil et place dernier, dont David acquit l'autre moitié en 1636. Cette maison, la quatrième à partir du bas de la Mercerie³ avait appartenu, au XVI^e siècle, à l'apothicaire Jean Fauche, puis à Claude et Jacques Marion, apothicaires réfugiés. C'est par ce dernier, père de la femme de David, qu'elle entra dans la famille Constant. Philibert hérita, en 1663, des maisons du Pont et de la Palud, qu'il transmit à ses enfants, avec d'autres biens qu'il avait acquis, à son tour. Augustin, le banneret, seigneur et conseiller, reçut la maison en la bannière du Pont, la grange et le bâtiment en la bannière de Saint-Laurent (rue Saint-Jean), auxquels s'ajouteront plus tard une maison, cave et fromagerie à la rue du Pré, un pré au Bugnon et des vignes en Chissiez, en Saint-Laurent, en Pépinet, sous Montbenon et en Rongimel. Jacob hérita de la maison de la Palud.

En montant du Pont à la Palud, la rue était bordée (fig. 2) des deux côtés de maisons étroites. Toutes celles de droite possédaient un jardin ou une cour au levant. C'étaient des boutiques et des apothicaireries. La quatrième maison, à droite en montant, appartenait au marchand Jean Barnaud, qui l'avait achetée en 1701 d'Esaië Arlaud, apothicaire. Un peu plus haut, Pierre de

¹ Après un incendie qui détruisit presque tout le quartier du Pont, le 2 novembre 1405, on décida la construction « d'une halle à vendre fromages, oignons, ails, rafforts, poires, pommes, châtaignes, raves et autres fruits » (M. REYMOND, *Les Hôtels-de-Ville de Lausanne*, Mém. et doc. Soc. hist. de la Suisse romande, t. XI, p. 239). Simple halle de bois, au début, l'édifice s'agrandit par la suite pour devenir la première Maison de Ville du Pont. Dès ce moment elle était, en fait, constituée de deux corps de bâtiment : l'un était la halle avec fromagerie et auberge pour les marchands, l'autre, au-dessous, constituait la Maison de Ville, proprement dite, où le Conseil tint quelques séances et qui fut ensuite, dès 1450, transformée en maison locative.

² Archives communales.

³ Sur l'emplacement actuel des « Nouveautés ».

De l'autre côté de la rue, en face de la maison de Jacob Constant, habitait l'assesseur Seigneux et, plus bas, le conseiller Antoine Bergier, dans la maison héritée par lui de son beau-père, le chirurgien Gamaliel Manissier, mort en 1695. Au-dessous, le boutonier Jean-Pierre Manissier tenait une petite boutique.

Tel était le quartier du Pont où se rencontraient chirurgiens, apothicaires, boutiquiers, marchands, voyageurs, conseillers et professeurs. Les frères Constant étaient voisins : Augustin, le banneret, sur la Place du Pont, David, le professeur, à la Mercerie, depuis 1685, et dont le jardin touchait à celui de son frère Jacob.

Les Constant occupaient alors une bonne place parmi les familles de Lausanne de la fin du XVII^e siècle. En 1700, une thèse de logique soutenue à l'Académie par Philibert Dind porte en dédicace un hommage à trois des fils du marchand Philibert ¹.

Apothicaires et charlatans

Au XVII^e siècle et au début du XVIII^e, l'art de guérir est encore tout imprégné de superstition. Charlatans, meiges, sorciers sont écoutés et bien défendus par leurs nombreux clients parmi lesquels il y a plus d'un intellectuel. L'honorable ministre et régent Samuel Leresche fait une grosse consommation de drogues et de thériaque qu'il se procure chez les apothicaires ou achète à des charlatans ambulants.

Il est fait appel à des recettes qu'on se confie dans les salons, à des secrets précieusement conservés, aux almanachs de médecine populaire auxquels on recourt avec une confiance totale. Les guérisseurs sont autorisés à présenter leur marchandise publiquement, dans les cabarets, dans un local ou sur des tréteaux, à la Palud particulièrement. Ils accompagnent volontiers leur boniment de musique, de danses ou de représentations théâtrales.

Les apothicaires tenant régulièrement boutique en ville n'ont guère plus de science. Leur enseigne les désigne souvent comme

¹ DN Davidi Constantio a Rebek, SS, Theologiæ Professori maxime inclyto.
DN Augustino Constant a Rebek, Senatori et Tribuno Lausannensi, probitate, ingenio, pietate, apud omnes conspicuo.
DN Jacobo Constantio a Rebek, Med. Doc. Eruditione et Sapientia viro clarissimo.

chirurgien-barbier, apothicaire-perruquier, etc. Le marchand Barnaud vend à la fois des étoffes, du fil, du sucre, du chocolat, des essences et des purgatifs. La fameuse thériaque, cette pommade noirâtre et puante, panacée qui sévit longtemps à Lausanne, réunit une collection d'ingrédients allant des simples à la chair de vipère. Des apothicaires peu scrupuleux vendent des drogues corrompues, laissent leur boutique aux mains de femmes ou d'apprentis. On traite des maladies sans voir les malades ou après un entretien pseudo-savant avec eux. Les plaintes, les frissons, la lecture des urines suffisent pour établir un diagnostic, lequel s'exprime par des considérations sur les humeurs et des citations d'Hippocrate.

En marge de la médecine officielle, il y a les recettes populaires, La femme du pasteur Burnat¹ est bonne conseillère à Dompierre. Elle possède des recettes « et un livre imprimé, des moyens de conserver la santé, et encore trois fragments des Almanac où on voit bien des Remarques ». Judith Pittet (1694-1778), grand-mère du doyen Bridel, récolte des simples qu'elle recommande utilement, à la Vallée, aux paroissiens de son mari. A l'Académie, Nicolas Girard des Bergeries, quoique professeur d'hébreu, n'oublie pas qu'il est médecin. Il herborise avec ses étudiants et les initie aux vertus des simples que tout pasteur de campagne doit connaître pour aider à soulager les malades. Jacob Constant, son gendre, est son disciple convaincu et sa passion pour les plantes l'incite à écrire une Pharmacopée et à cultiver des plantes médicinales dans son jardin de la rue du Pont.

Maintenant que nous l'avons situé dans son milieu et dans son temps, nous pouvons étudier sa personnalité et juger de sa science et de ses intentions.

Jacob Constant de Rebecque.

On n'a guère de renseignements sur la jeunesse de ce fils de Philibert, qui naquit en 1645 dans la maison de la charrière de la Palud, où son père vendait des denrées coloniales. Il fit des études et fréquenta une ou des universités d'où il revint docteur en médecine et non pharmacien comme certains l'ont

¹ Jeanne-Marie Curchod (1677-1759). — E. OLIVIER, *Médecine et santé*, t. I, p. 412.

dit. Bien qu'il se soit plaint constamment de sa santé, il ne mourut qu'à l'âge de 87 ans, et les maux qui semblent l'avoir accablé se ramènent peut-être à un peu de neurasthénie, à une prédisposition au rhume des foies que déclanche, dit-il, le parfum des roses, et, surtout, à une maladie des yeux, la cataracte, probablement, qui le rendit presque aveugle à la fin de sa vie. Ses lamentations le soulagent mieux que les remèdes qu'il conseille pour les maux de son prochain et qu'on ne saurait affirmer qu'il ait expérimentés sur lui-même. Dans les écrits qu'il a laissés, il y a davantage de littérature et de théologie que de science médicale. *Le Chirurgien françois charitable*, *L'Apothicaire françois charitable* et *Le médecin françois charitable* forment une trilogie¹ dont le D^r Eugène Olivier fait ressortir l'absence d'originalité. En 1677 paraît la *Pharmacopée* de Jacob Constant, écrite en latin², qui sera rééditée en 1692. Une troisième édition en français, fut imprimée en 1709, à Berne, sous le titre « Essay sur la Pharmacopée des Suisses, en laquelle l'on prétend faire voir que les Médicaments qui naissent en Suisse, ou d'eux-mêmes, ou par artifice, sont suffisans pour composer une Pharmacopée entière et pour la guérison de toutes les maladies du Corps humain ».

Ces ouvrages ne passèrent pas inaperçus et valurent à leur auteur l'honneur d'être chargé par LL. EE. de l'inspection des boutiques d'apothicaires. Ce succès nous étonne car les connaissances en médecine de Jacob Constant sont plus théoriques que réelles. Lorsqu'il attaque les charlatans, qu'il insiste pour que le médecin voie ses malades, lorsqu'il s'efforce de convaincre ses lecteurs des vertus des simples dont chacun peut bénéficier, il réagit utilement et sagement contre l'ignorance et la superstition de son époque en matière médicale. Mais ses arguments ne reposent sur aucune expérience et n'ont d'autre poids que celui d'un « axiome mi religieux, mi patriotique³ ».

« Que si nous venons à considérer de plus près cette Providence de Dieu à l'égard de l'homme, elle nous paroîtra encor plus merveilleuse, en ce que non seulement, il a voulu châtier les vices particuliers

¹ Imprimée à Lyon, en 1683.

² Jac. Constantii DeRebecque, *Medicinæ Helvetiorum Prodromus, sive Pharmacopœæ Helvetiorum specimen*. Genève.

³ E. OLIVIER, t. I, p. 101.



Fragment du plan Matthäus Merian
(*Topographia Helvetiæ, Rhetiæ et Valesiæ*, 1642.)

La flèche, à droite de la lettre F, indique la maison de Jacob Constant,
à la rue du Pont. Le jardin était au levant de la maison.

de certains peuples, par des maladies particulières, mais aussi il a fait naître dans le Païs de chaque peuple, les remèdes particuliers, des maux auxquels ils sont exposez...

Ainsi nous voyons les peuples du Midi, avoir les corps débiles, les humeurs subtiles, chaudes, âcres, et mobiles, les viscères chauds et presque brûlez...

Cependant la miséricorde divine, ne leur a pas manqué au milieu de leurs misères, elle a fait naître et même avec profusion dans leur Païs dequoi remédier à tous leurs maux. Elle leur a accordé la Rheubarbe, la Gasse, et les Tamarins... Elle leur a donné les Citrons, les Limons, les Grenadiers et le Camphre...

Mais dans le Septentrion, les hommes y sont véritablement robustes, et moins vicieux, mais aussi pour la plus part moins éveillés, tardifs, lents, paresseux, oiseux, passants une partie de leur vie entre les bras du sommeil, et le reste à se remplir le ventre, de quantités de viandes grossières, beuvant par dessus, pour les détremper une grande quantité de boissons, d'où s'engendrent ensuite une grande quantité de mauvaises humeurs, lentes, crasses, et gluantes...

Mais Dieu ayant compassion d'eux a fait naître... le raffort sauvage, le cresson... l'Ellebore, l'Espurge... et semblables plantes qui naissent dans le Septentrion ¹. »

Invoquant Hippocrate, Néron, Bravoticus, Guibert, Dubbé, Thomas Bartholin, il ajoute :

« Qu'il me soit permis maintenant en marchant sur les traces de ces grands hommes, de passer un peu plus avant, et en faveur de ma patrie de faire voir combien notre Suisse est riche en médicaments efficaces, et suffisants pour remplir toutes les indications générales des Médecins ². »

Et Jacob Constant de conclure :

« Il serait à propos, que dans chaque ville, il y eut un jardin médicinal, où on les cultivât, surtout la Rheubarbe et le Senné ³. »

Le petit jardin de la rue du Pont répondait au désir de Constant de faire connaître à ses concitoyens les plantes dont il conseillait l'usage. Haller qui vint le visiter en 1728 fait mention d'un « hortulus », alors que d'Ivernois, médecin à Neuchâtel,

¹ J. CONSTANT, *Essay sur la Pharmac. des Suisses*, 1709, Préface, p. 7.

² *Idem*, Préface, p. 19.

³ *Idem*, Préface, p. 21.

parle de deux mille cinq cents plantes ¹. Il est certain que Jacob Constant eut des connaissances assez étendues en botanique systématique. Un des premiers à parcourir notre pays à la recherche des plantes, il composa un herbier et une flore des environs de Lausanne, qui ont malheureusement disparu. Nous savons qu'il avait exploré nos Alpes occidentales et le Jura, et découvert quelques plantes rares sur la Dôle et le Suchet.

Mais on ne peut considérer Constant comme un précurseur de la pharmacie moderne. Il avait confiance dans les recettes et remèdes magiques, croyant aux influences malignes des planètes et des comètes, aux vapeurs pourries, aux bienfaits du cœur, de la chair et des os de vipère. Le corps humain entre dans la liste des remèdes prévus par la Providence pour guérir nos maladies. Le sang, le fiel, la moëlle, le cerveau, le cœur sont recommandés en bien des circonstances, et le bourreau peut tenir commerce des têtes, des oreilles et des mains qu'il est appelé à trancher. « La mousse qui vient sur le crâne des pendus est fort adstringente, et on en met dans les narines pour arrêter le sang qui en coule ² ».

Jacob Constant fut, sans doute, souvent consulté et on lui demanda des simples, ainsi qu'en témoigne une affaire dont le consistoire de Lausanne s'occupa, à plusieurs reprises, en 1696, concernant la veuve de Jean Martin et un sieur Brot :

« Judith Witton dépose qu'il y a environ dix ou douze ans, sa mère lui fit un petit sac où il y avait des herbes fortes, qu'elle lui mit et cousit à son corps, parce que l'on disait que ces herbes étaient bonnes contre les méchants...

Elle déclare en outre que venant de quérir des herbes du Jardin de M. Constant, la veuve Martin s'adressa à elle et lui dit qu'elle croyait que c'était de ses herbes, mais les ayant vues, elle lui dit que ce n'en était pas, et en même temps, elle l'exhorta de se laver les mains et de prier Dieu soir et matin, qu'alors jamais les méchants ne lui pourraient rien ³. »

De telles croyances étaient, certes, à la mode, mais en les partageant, Jacob Constant ne fit qu'une œuvre de compilation et nullement de science. Si d'Ivernois partage ses convictions

¹ *Mercurie suisse*, 1742, p. 21.

² J. CONSTANT, *Essay sur la Pharmacopée des Suisses*, p. 273.

³ Archives communales de Lausanne, E 157, p. 381. (Cette note nous fut aimablement signalée par M. Louis Junod, archiviste d'Etat.)

sur les bienfaits des simples, il se montre plus prudent dans l'art de les utiliser. A propos d'un article de Tollot paru dans le *Mercur suisse*, d'Ivernois écrit :

« Les premiers Homes qui se portoient mieux et vivoient beaucoup plus longtems que nous, n'avoient et ne pouvoient avoir d'autres Médicamens (que les plantes). S'ils sont plus anciens et plus universels, ils sont aussi plus innocens... En vain dira-t'on, que les Simples subissent la Loi de la Digestion, et que leur vertu est par là considérablement afoiblie. Quelque changement qu'il leur arrive dans l'Estomac et quelque nature qu'ils revêtent alors, leurs Propriétés se développent toujours, et ce n'est peut-être même qu'en conséquence de ce changement, qu'ils opèrent en nous certains éfets. C'est uniquement à ces éfets bien avérés, qu'il faut s'arrêter et avoir égard ¹. »

Trente ans plus tard, le jeune médecin Louis Levade (1748-1839), préconise à son tour l'usage des simples, mais sur une base expérimentale :

« Si l'on s'appliquait à rechercher par des expériences positives les vertus des plantes qui nous environnent, sans trop nous fier à l'autorité des Anciens, nous verrions que la divine Providence a placé dans chaque pays les remèdes nécessaires, soit aux maladies qui lui sont communes, avec celles de plusieurs autres, soit à celles qui lui sont particulières ². »

La pharmacie moderne est née.

Jacob Constant fut bien, comme le juge le D^r Olivier, un des derniers défenseurs, dans notre pays, des traditions thérapeutiques du moyen âge. Son jardin botanique répondait à une idée généreuse qui n'eut pas d'écho. La rareté, le charme des fleurs n'éveillaient encore aucune curiosité et l'usage des simples ne reposait sur aucune donnée positive. Ce premier jardin botanique de Lausanne ne pouvait survivre à son créateur et, trois mois après la mort de Jacob Constant, en 1732, il n'était déjà plus qu'un souvenir.

FLORIAN COSANDEY.

¹ *Mercur suisse*, 1742, p. 7 et 9.

² LEVADE, *Observations et réflexions sur quelques matières de Médecine*, Vevey, 1777, p. 139.
